

SUZUKI

SAKURA
TOWARD THE BEST

LOWRANCE
- MC Technologies

FFPS
Fédération Française des Pêcheurs Sportifs
CARNASSIER

CHAMPIONNAT REGIONAL

ILE DE FRANCE



STREETFISHING

- JUNIOR -



Levallois (92)

Coupe Coach Carnassiers

29 / 09 / 2018



Infos : infos@peche9275.fr

ou 01 47 57 17 32

Dossier d'inscription :

www.peche9275.fr



peche-illmax!



HMF

SPINMAD



gifap
Groupement & l'Union Française de l'Anguille & l'Épave



Rapala





**FFPS/ Carnassier Championnat de France StreetFishing Junior
— présentation d'une épreuve —**

Type de l'épreuve : Championnat Régional Streetfishing Junior

Nom de l'épreuve : Levallois (92)

Date : 29 / 09 / 2018

Nombre maximum de compétiteurs : 40

Personne responsable de la date et coordonnées téléphone + mail : M.Bouchon Damien,
Chargé de missions AAPPMA 92-75 Ouest - 22 Allée Claude Monet - 92300 Levallois-Perret - 01
45 57 17 32 / 06 07 23 34 14 - infos@peche9275.fr

Club (ou entité) organisateur : AAPPMA 92-75 Ouest

Lieu de Rendez-vous des compétiteurs (adresse, nom de rue, point gps...) : Maison de la
Pêche et de la Nature de Levallois - 22 Allée Claude Monet - 92300 Levallois-Perret

Nom de l'arbitre officiel prévu :

Renseignements sur l'épreuve :

Prix d'inscription: 12 €

Date limite des inscriptions : Dimanche 23 septembre 2018

Ordre de paiement : « AAPPMA 92 - 75 Ouest »

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription : Maison de la Pêche et de la Nature , 22 Allée Claude
Monet - 92300 Levallois-Perret « Concours Street Junior 92 »

Le préfishing est autorisé jusqu'au : Samedi 22 septembre 2018

Programme :

8h00 accueil des compétiteurs

8h30 briefing obligatoire

9h00 début de la manche

13h00 fin de la manche

13h10 remise des fiches compétiteurs, après 13h10 pénalités

13h45 exposition obligatoire des résultats pendant 15 minutes

14h00 remise des prix

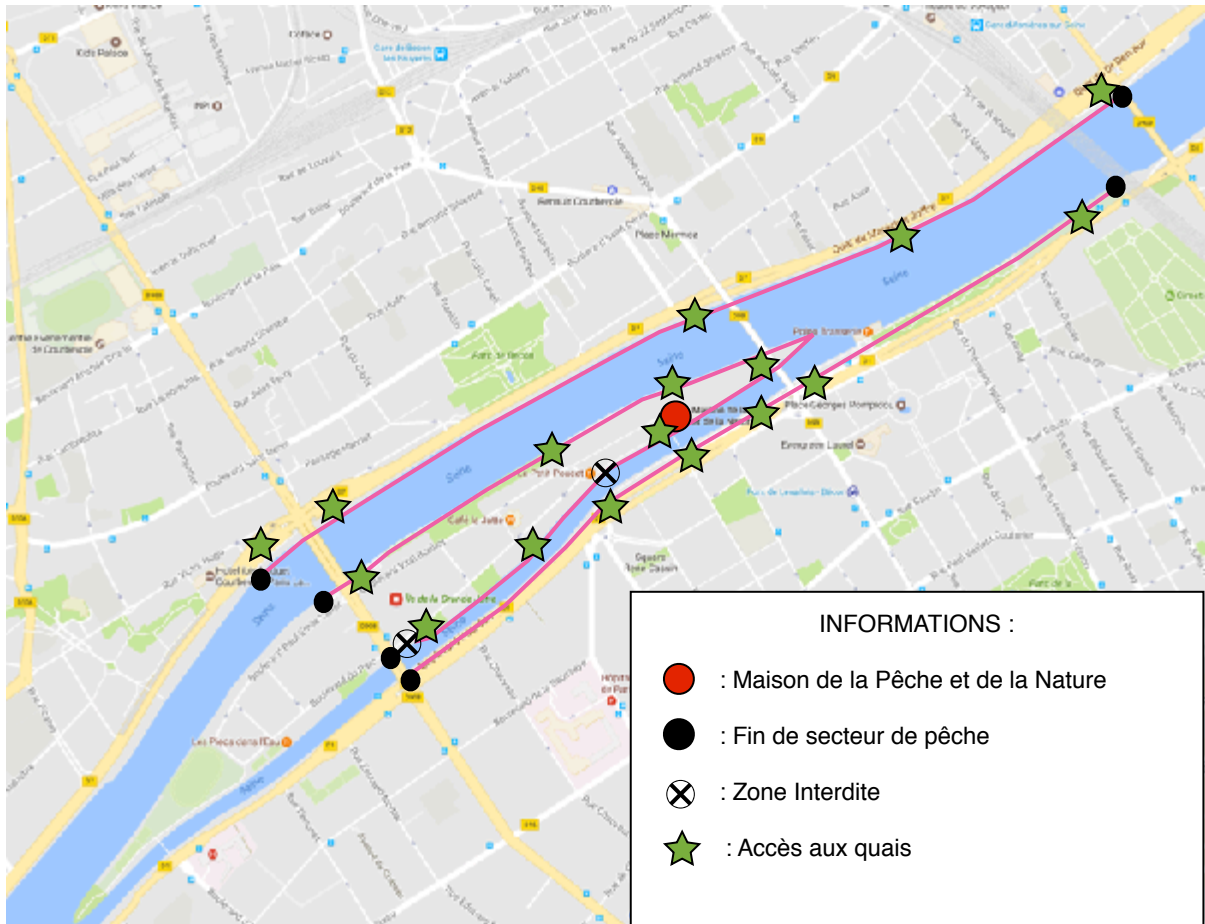
Le lieu de départ des compétiteurs : Maison de la Pêche et de la Nature

Le lieu pour remettre les fiches en fin d'épreuves : Maison de la Pêche et de la Nature -
barnum accueil compétition

Parcours de l'épreuve :

Les particularités du parcours :

- **Secteurs de pêche autorisés pendant le concours** : Ile de la jatte, Quai de Courbevoie et Quai d'Asnières (De la mise à l'eau du pont de Courbevoie jusqu'au pont routier d'Asnières), Quai de Levallois (Du pont de Courbevoie au pont SNCF d'Asnières).
- **Zones interdites** : Le port la Jatte, la berge entre le décroché et le restaurant le Petit Poucet.
- **Particularités** : Banquette de Levallois , une épaisseur télescopique est fortement conseillée.



La position des commissaires : Les commissaires seront tirés au sort pour former un trinôme avec deux compétiteurs juniors. Les commissaires encadreront, surveilleront et contrôleront le binôme durant toute l'épreuve.

Le règlement de l'épreuve :

Le règlement de l'épreuve est basé sur le règlement officiel de la FFPS/Carnassier - Streetfishing
Voir : <http://www.ffps-carnassier.fr/reglements/>

Les espèces de poissons présentes / Les tailles légales de capture :

Sont considérés valides tous les poissons pris en action de pêche (harponnage interdit) et figurant dans le tableau ci-dessous atteignant ou excédant les tailles minimum mises en place. Les poissons non maillés seront comptabilisés et les compétiteurs marqueront 5 points par poissons non maillés.

Un quota de 6 poissons de toutes espèces confondues ci-dessous sera obligatoirement appliqué avec un maximum de 3 silures. (application d'un coefficient de 0,5, ce qui signifie qu'un silure de 2 m rapporte 1000 pts, 1,60 m = 800pts).

Espèces retenues	Maille (Majeurs) en millimètres (mm)	Maille (Juniors) - 18 ans (au 01/01/18)	Maille (Juniors) -14 ans (au 01/01/18)
Brochet	500	500	200
Sandre	400	400	200
Perche	180	150	150
Black-Bass	300	250	200
Silure	800	800	400
Truites (Fario et Arc-en-ciel)	230	230	200
Saumon atlantique et Truite de mer	500	500	200
Chevesne	350	250	200
Barbeau	350	300	200
Aspe	400	300	200
Espèce de la liste non maillée	0 point	5 points	5 points

Comptage des points et classements :

Le classement de l'épreuve est uniquement basé sur l'addition des points poisson et bonus éventuels.

Classement de l'épreuve = points poisson en millimètre + points bonus

Un bonus appliqué sur le classement de l'épreuve: Multi-espèces (500pts) : 3 espèces différentes maillées et faisant partis de la liste des poissons comptabilisés sur la date. Les compétiteurs sans poisson ne marqueront pas de point.

Places	Points attribués sur le championnat	Places	Points attribués sur le championnat
1	20 points	11	10 points
2	19 points	12	9 points
3	18 points	13	8 points
4	17 points	14	7 points
5	16 points	15	6 points
6	15 points	16	5 points
7	14 points	17	4 points
8	13 points	18	3 points
9	12 points	19	2 points
10	11 points	20	1 point

LIEU :	Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois-Perret 22 Allée Claude Monet - 92300
DATE :	Samedi 29 Septembre 2018
Organisateur :	AAPPMA 92/75 Ouest
Responsable Organisation :	M. Bouchon Damien
Téléphone :	01 45 57 17 32 / 06 07 23 34 14
Mail :	infos@peche9275.fr
Date de clôture des inscriptions :	Dimanche 23 Septembre 2018
Prix de l'inscription :	12 €

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
Type de licence : (Carnassiers ou Autres,...)	
N° de licence FFPS :	
CLUB :	
SPONSOR :	
VILLE :	
CODE POSTAL :	
RUE :	
ADRESSE MAIL :	
TELEPHONE	
Personne à contacter en cas d'urgence : (NOM, Tél, ...)	

En m'inscrivant je reconnais avoir pris connaissance du règlement sportif de la FFPS/Carnassier et du règlement spécifique à l'épreuve et en acceptant les conditions. J'accepte également l'utilisation des informations ci-dessus et cède mon droit à l'image aux organisateurs ainsi qu'à la FFPS/Carnassier. Pour les participants mineurs, l'inscription devra obligatoirement comporter une autorisation parentale pour la participation et pour le transport par les secours en cas d'accident.

Date :

Signature :

- Veillez retourner la présente fiche accompagnée du chèque à l'adresse suivante:**
Maison de la Pêche et de la Nature , 22 Allée Claude Monet - 92300 Levallois-Perret
« Concours Street Junior 92 »
Ordre du chèque : AAPPMA 92 - 75 Ouest
Votre inscription vous sera confirmée par mail

LE RÉGLEMENT D'UNE ÉTAPE EN BREF :

- Capturer un maximum de poissons toutes espèces confondues / étape. (Voir tableau des espèces et des mailles)
- 3 silures max. / étape. (Application d'un coefficient. de 0,5 à l'espèce. Un silure de 2m rapporte 1000pts)
- Bonus multi-espèces = 500 points (3 espèces différentes maillees et faisant partis de la liste de l'étape).
- Classement étape = points poissons en mm + points bonus
- Les compétiteur sans poisson ne marqueront pas de point.

Espèces recherues	Maille (Moyenne) en millimètres (mm)	Maille (Jeunes) - 18 ans (au 01/01/18)	Maille (Jeunes) -14 ans (au 01/01/18)
Broadet	500	500	200
Sardine	400	400	200
Perche	180	150	150
Black-Bass	300	250	200
Silure	800	800	400
Ruette (Trout et Aho- er-oid)	230	230	200
Saumon atlantique et Truite de mer	500	500	200
Cherueve	350	250	200
Bardau	350	300	200
Ape	400	300	200
Espèce de la liste non maillees	0 point	5 points	5 points

ETES VOUS PRÊT POUR DEVENIR LE
PREMIER CHAMPION JUNIOR D'IDF ?

UN SCHEMA POUR COMPRENDRE LA FFPS :



LE CHAMPIONNAT STREETFISHING JUNIOR EN QUELQUES MOTS :

- Championnat basé sur les règlements de la FFPS Carnassier Streetfishing Elite et Challenger. Les épreuves Junior pouvant être adaptées. <http://www.ffps-carnassier.fr>
- Pêche des carnassiers en « no-kill », exclusivement aux leurres artificiels et avec hameçons sans artilions ou écrasés conseillés.
- 2 catégories : - moins de 14 ans / - 18 ans (au 01/01/18). Les enfants seront accepté à partir de 8 ans.
- 4 étapes. Classement au meilleur des 3 dates.
- Points classement championnat attribués / étape : 1er = 20pts, 2e = 19pts, 3e = 18pts, 4e = 17pts, 5e = 16pts, etc jusqu'au 20e = 1pt. Les compétiteurs classés à partir de la 20ème place = 1pt. Les compétiteur sans poisson ne marqueront pas de point.

CHAMPIONNAT REGIONAL ILE DE FRANCE



STREETFISHING JUNIOR



LES ÉTAPES DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL STREETFISHING JUNIOR IDF 2018



COMMENT PARTICIPER AU CHAMPIONNAT ?

- Adhérer à un club affilié FFPS de sa région. (Adhésion club + Certificat Médical + photo identité)
 - Adhérer à la FFPS Carnassier via son club. (Licence annuelle Junior : 15€)
 - Payer son inscription au concours.
- Option 1
- Option 2
- Adhérer à la FFPS Carnassier via une licence événementielle. (Licence valable 1 journée : 10€).
 - Payer son inscription au concours.
- (La seconde option permet de se classer sur une étape mais ne permet pas d'être classé au Championnat Régional Streetfishing IDF Junior)

MESNULS (78) – PLAN D'EAU : 12€ / 25 PLACES

Carnokill vous accueille sur un plan d'eau privé des Yvelines pour cette première manche du Championnat Régional Streetfishing Junior IDF. Le rendez-vous est donné le **Dimanche 1er Juillet 2018 à 8h00**. Au programme de cette manche, du black-bass...

Infos: frederick.goyer@neuf.fr / 06 16 18 40 94



PARIS18 – CANAUX DE PARIS : 12€ / 40 PLACES

La Naturlish Academy vous donne rendez-vous au rond point des canaux le **Dimanche 16 Septembre 2018 à 12h**. Cette seconde manche du tout nouveau Championnat Régional Streetfishing Junior IDF se déroulera sur les canaux parisiens.

Infos: aurélien@naturlish.com / 06 73 87 16 65



LEVALLOIS-PERRET (92) – SEINE : 12€ / 40 PLACES

L'AAPPMA 92/75 Ouest vous donne rendez-vous à la Maison de la Pêche et de la Nature de Levallois le **Samedi 29 Septembre 2018 à 8h**. La traditionnelle Coupe Coach's Carnassiers Juniors 92 devient une manche du nouveau Championnat Régional Streetfishing Junior IDF.

Infos: infos@peche9275.fr / 01 47 57 17 32



MANTES-LA-JOLIE (78) – SEINE : 12€ / 40 PLACES

Carnokill vous accueille une seconde fois dans ce Championnat. Le rendez-vous est fixé le **Dimanche 21 Octobre 2018** sur les berges de Seine de la ville de Mantes-la-Jolie. Cette dernière étape permettra de conclure ce championnat et de déterminer les premiers champions juniors d'Île de France.

Infos: frederick.goyer@neuf.fr / 06 16 18 40 94

